



Parliamentarians for Global Action
Acción Mundial de Parlamentarios
Action Mondiale des Parlementaires

1^{ère} Réunion du Groupe de Travail sur la lutte contre l'impunité pour les crimes internationaux dans les pays francophones africains

31 janvier-1^{er} février 2014

Intervention Hon. Lamine Thiam, Cérémonie d'ouverture

Seul le discours prononcé fait foi

Madame la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU
Monsieur le Chef adjoint de la délégation de l'Union Européenne,
Monsieur l'Ambassadeur d'Italie,
Chers collègues parlementaires,
Mesdames et messieurs,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de l'Action mondiale des parlementaires, un réseau de plus de 1000 parlementaires dans plus de 130 pays à travers le monde qui oeuvrent à promouvoir le respect des droits de l'Homme, la paix ainsi que le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit.

En ce sens, un de nos principaux objectifs est de mettre fin à l'impunité dans le monde et dans toute l'Afrique : en effet, nous avons besoin de **PLUS** de justice, pas d'exceptions pour les Chefs d'Etats ! Ceci est ma conviction en tant que parlementaire du Sénégal, premier pays à avoir ratifié le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), ouvrant ainsi la voie à plus de 120 autres pays dont un grand nombre de pays africains, le dernier étant d'ailleurs la Côte d'Ivoire, en vue de créer un système permanent de justice internationale qui refuse l'existence de paradis pour les auteurs de crimes internationaux. PGA a contribué à 76 des 122 ratifications du Statut de Rome de la CPI et oeuvre à travers des actions concrètes et concertées pour une justice internationale complémentaire des juridictions nationales. En effet, PGA soutient la lutte contre

l'impunité des crimes internationaux, que ce soit à travers la CPI ou une justice nationale véritable et considère que la coopération entre ces deux juridictions permet une justice plus efficace pour tous et surtout reconnaissant les faibles, les opprimés et les sans voix. Pour y parvenir, tous les pays doivent ratifier le Statut de Rome et renforcer leurs juridictions nationales en mettant en œuvre les dispositions du Statut de Rome.

Ainsi, la relation entre la CPI et les pays, en particulier l'Afrique, ne doit pas être vue comme un problème mais comme une ressource, un outil pour lutter contre l'impunité des auteurs d'atrocités de masse, quelque soit leur rang ou position. En effet, dans le prolongement des procès de Nuremberg, et faisant écho à la Déclaration Universelle des droits de l'Homme qui reconnaît que tous les hommes naissent libres et égaux en droits, le Statut de Rome en son article 27 stipule qu'il s'applique à tous de manière égale, sans aucune distinction fondée sur la qualité officielle. Ceci est un des buts centraux du Statut de Rome afin de ne pas permettre que la position de pouvoir de certains dirigeants les exempte de poursuites et est la reconnaissance que les Chefs d'Etat doivent respecter la loi comme tout autre citoyen.

A PGA, nous considérons ainsi que le renforcement de la justice nationale et internationale et donc la fin de l'impunité est une condition fondamentale, voir même un pré-requis pour l'existence et le maintien d'un Etat de droit capable de protéger les droits de l'Homme ainsi que pour l'établissement d'une paix durable pouvant avoir un impact sur les causes profondes des conflits.

En effet, la justice peut contribuer à la paix en répondant aux besoins des victimes, en reconnaissant leur souffrance, en leur donnant la possibilité de raconter leur histoire et en leur permettant de voir les responsables de leurs souffrances rendre des comptes pour celles-ci. En outre, la justice peut permettre la prévention de la commission des crimes car elle introduit un élément de prévisibilité: ceux enclins à commettre des crimes internationaux y réfléchiront peut être à deux fois avant de les commettre en raison du risque d'être poursuivi, arrêté et condamné s'ils le font. La prévalence de l'impunité est en effet dévastatrice, causant des cycles répétés de violence, et aucune région au monde n'a payé un prix plus élevé que ne l'a fait l'Afrique.

C'est pourquoi il est nécessaire que l'Afrique continue à soutenir la CPI, et la Côte d'Ivoire qui accueille ce séminaire aujourd'hui, et qui bénéficie également de l'assistance de la Cour pour lutter contre l'impunité sur son territoire, devrait prendre le leadership pour arrêter tout mouvement visant à affaiblir la Cour.

En effet, il est temps de reconnaître que les africains et les parlementaires qui les représentent soutiennent et doivent soutenir la Cour, comme le démontre la lettre que des parlementaires de la République centrafricaine, de la RDC, du Mali, et même de la Côte d'Ivoire ont envoyé aux parlementaires du Kenya afin de leur demander de ne pas se retirer du Statut de Rome (cette lettre vous a été distribué avec les autres documents de la réunion). D'ailleurs, les membres de PGA au Kenya ne se sont pas ralliés à la majorité de leur Parlement pour voter en faveur d'une motion demandant au gouvernement de dénoncer le Traité. Il est donc temps d'arrêter de critiquer la Cour car elle n'a que poursuivi des africains. Il faut plutôt l'applaudir car elle s'occupe enfin des atrocités commises en Afrique, au lieu de laisser des criminels échapper à la justice, comme ça a longtemps été le cas, à commencer par le Rwanda, où malheureusement l'absence de justice immédiate jusqu'à l'établissement du tribunal spécial pour le Rwanda, cause encore l'instabilité de son pays voisin. Ce travail de la CPI en Afrique doit être vu comme un signal fort démontrant qu'enfin quelqu'un est préoccupé par les innombrables victimes africaines trop longtemps ignorées.

Au nom de PGA j'en profite donc pour lancer un appel vibrant aux dirigeants africains et à vous-mêmes collègues parlementaires afin de mettre fin à l'impunité de quelque manière que ce soit, à travers des enquêtes et des poursuites véritables tant au niveau national qu'international si nécessaire. Je souhaiterai également appeler tous les dirigeants africains, qu'ils soient Etats parties ou non au Statut de Rome, à soutenir la CPI afin qu'elle soit juste, indépendante et efficace et afin de ne pas mettre davantage son futur et celui de la justice internationale en péril, lançant ainsi un signe positif concernant l'engagement de l'Afrique pour protéger et promouvoir les droits de l'Homme et mettre fin à l'impunité.

Je vous remercie de votre attention